



RAPPORT D'ÉVALUATION

**Politique institutionnelle
d'évaluation des programmes
du Collège Saint-Michel**

Décembre 2015



Québec, le 18 janvier 2016

Monsieur Jacob N'Guessan
Directeur général
Collège Saint-Michel
1995, rue Bélanger Est
Montréal (Québec) H2G 1B8

Objet : Évaluation de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes révisée

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 16 décembre 2015, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP) du Collège Saint-Michel. Cette PIEP révisée a été adoptée par le conseil d'administration en octobre 2015.

Lors de l'évaluation de la politique précédente, la Commission avait recommandé au Collège de prévoir la participation des diplômés dans son processus d'évaluation de programme d'études. Cette participation est maintenant prévue dans la politique révisée. Aussi la Commission lève la recommandation. Toutefois, elle maintient les suggestions qu'elle lui avait faites, soit de préciser le contenu du rapport et de fixer une périodicité maximale pour l'évaluation approfondie de programme.

La Commission juge que la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes du Collège Saint-Michel est dorénavant satisfaisante.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Original signé

Céline Durand